L'Agrif porte plainte

Article rédigé par AGRIF, le 23 novembre 2017

source[l'agrif]

L'organisation par le syndicat de gauche Sud-Éducation d'un stage soi-disant « antiraciste » mais d'apartheid anti-blanc révèle combien il n'est plus désormais qu'une courroie de transmission du PIR (Parti des Indigènes de la République) d'Houria Bouteldja et de son conseiller idéologique Saïd Bouamama.

Ce stage a pour but essentiel « la lutte contre l'islamophobie ». On sait ce que cela recouvre en réalité : une active propagande d'islamophilie.

Sud et le PIR assortissent cela de la provocation délibérée d'une « formation » d'un apartheid séparant les enseignants blancs des non-blancs.

Depuis bientôt 10 ans (première plainte le 13 février 2008), l'AGRIF a été la seule association à porter devant la justice les propos racistes d'Houria Bouteldja, traitant les Français de « sous-chiens », et les écrits de son mentor Saïd Bouamama ainsi que les paroles de son rappeur Saïd Saïdou sous les titres de « Nique la France ».

Tous ceux qui, ministres et députés, sous les gouvernements de messieurs Sarkozy et Hollande, avaient juré de ne pas laisser passer pareilles éructations racistes, n'ont finalement rien fait. Seule l'AGRIF a agi et attend pour le 10 janvier 2018 l'arrêt contre « Nique la France » de la Cour d'appel de Lyon devant laquelle la Cour de cassation a heureusement renvoyé l'arrêt cassé de la Cour d'appel de Paris.

Le « stage » Sud-PIR d'apartheid raciste montre combien madame Bouteldja, devant les tribunaux, se moquait cyniquement du monde en osant prétendre que ses catégories de « blancs » et de « non-blancs » ne correspondaient pas du tout à la réalité d'une discrimination raciale que la loi devrait punir mais à une classification idéologique.

Tout simplement, dans sa dialectique islamo-gauchiste elle n'a cessé à la fois de classifier tous les musulmans dans les « non-blancs » et de ranger avec ces derniers les non-blancs non-musulmans.

Le pire, c'est que le PIR a désormais noyauté et dirige des syndicats et autres associations avec l'appui politique de la mouvance mélenchonienne. On est là devant l'aveuglante évidence de ce que l'AGRIF n'a cessé la première de formuler et de clamer : « L'idéologie antiraciste n'est qu'un racisme en sens contraire ».

Naturellement, l'AGRIF va déposer plainte contre le syndicat raciste anti-blanc « Sud-Éducation ».